

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 50

Artikel: A la pinte
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Eh bin, noutron maître, lâi répond la Fanchette, n'é pas pu vairé se lo chertutier avâi dâi pi de caions, po cein que l'avâi met dâi bottles.

PAUVRE VIEILLE !

La jolie vieille, avec son bonnet rond des dimanches, sa jupe de milaine froncée tout autour de la taille, et son beau fichu de dentelle noire ! Sa figure est plissée de mille petites rides, son regard est éteint, ses rares cheveux gris sont enroulés autour de ses oreilles parcheminées. La jolie vieille, vous dis-je !

On en voit tant, dans nos campagnes vaudoises, de ces aïeules, toutes petites, effacées, qui tiennent si peu de place dans le grand fauteuil familial, et si peu de place, souvent, hélas ! dans la vie de leur entourage.

Que voulez-vous ? Les années volent, le temps court, les vieilles ne vont plus assez vite ; elles restent en arrière ; leurs jambes, leur cerveau et leur cœur refusent d'aller plus loin.

Elles voient, l'œil apeuré, l'esprit inquiet, leurs fils avancer à grands pas dans la voie du progrès. Elles ont peur des nouvelles machines, des nouvelles modes, des nouveaux visages. Elles retiennent de toutes leurs pauvres forces les coutumes qui s'en vont, les traditions qu'on oublie.

Alors, on les abandonne, on les laisse seules, toutes seules au coin du foyer désert, et les enfants s'en vont, sans cesse à la recherche d'un bien-être nouveau, d'une aisance meilleure.

Pauvres vieilles, hélas ! Leurs petites-filles partent en place à Lausanne, à Paris, et reviennent parées de grands chapeaux et de jupes trop étroites.

Grand-mère ne peut en croire ses yeux ! Peut-on s'attifer de la sorte ?... Et elle songe au temps où elle alla, avec son mari, acheter à Yverdon les premiers chapeaux de ses deux filles. Il y avait longtemps que les petites demandaient à la maman de leur acheter un chapeau pour le dimanche. On portait encore des bonnets, alors, et c'était si joli ! Enfin, elle avait cédé, et pour quatre francs cinquante, on avait eu deux belles « bergères » avec un grand ruban qui flottait par derrière. Comme elles étaient contentes, les petites ! Et grand-mère se souvient encore que, plus tard, elle avait réussi à extorquer au grand Louis, son mari, l'argent qu'il fallait pour acheter une robe à chacune de ses filles, devenues grandes, et en âge d'aller danser avec la « jeunesse ». Elle avait payé sept pièces pour avoir une belle étoffe de laine, qui avait duré plus de vingt ans, bien sûr !

Aujourd'hui, la Rose, sa petite-fille, ne porte pas deux années une même jupe, et les « tailles » ne lui font pas un été. Grand-mère veut gronder, mais elle n'en a pas le courage. La petite Rose n'est là qu'en vacances, et, au milieu des foins, elle va partir pour Lausanne, reprendre sa place de femme de chambre, alors qu'il y aurait tant d'ouvrage pour elle à la maison. Pauvre grand-mère, va !

On ne la respecte même plus ! Ses petits-enfants lui rient au nez quand elle commence à parler du bon vieux temps, de son temps à elle, de celui de son pauvre Louis qui l'attend, là-bas, dans le petit cimetière. Même sa fille, l'Alice, ne lui a-t-elle pas dit un jour : « Tais-toi, mère, tu nous ennuies ; tu nous as déjà raconté cette histoire ! »

Le grand-père, lui, on le respectait encore, on feignait d'écouter ses conseils ; il fallait bien le ménager, il était le maître, en somme ; et tout bas, on faisait des projets pour quand il ne serait plus : démolir la galerie, acheter une fauchaise, vendre le vieux cheval, installer l'électricité, amener l'eau à la cuisine.

Grand-père est mort. Grand-mère a survécu, et elle a vu tout ça, elle ! A chaque amélioration, son cœur s'est serré ; bien souvent, le soir, elle

a pleuré dans son grand lit solitaire, cachée derrière les immenses rideaux de cretonne ! Bientôt, elle se sentira presque étrangère dans cette maison où son mari l'a amenée un beau soir de mai ; étrangère sous ce toit qui a abrité leur amour !

Pauvre, pauvre vieille !

S.-N.

Le cadeau de cette année.

Le cadeau de cette année, pour beaucoup, ce sera le nouveau livre de Benjamin Vallotton, *Leurs œuvres les suivent* (F. Rouge et Cie, Lausanne, éditeurs).

Nous reparlerons plus en détail de ce nouvel ouvrage samedi prochain, mais nous tenions à le signaler tout de suite à l'attention des lecteurs nombreux et fidèles de cet auteur, justement aimé, et de tous ceux qui, à ce moment de l'année, se demandent comment ils pourront répondre au secret désir de ceux auxquels ils veulent offrir des étrennes.

A la pinte. — Il est midi et demi. Jean-Louis et son ami Bicane sont attablés devant un demi de nouveau et discutent bruyamment les vertus du 1911. Ils n'ont d'ailleurs pas de peine à se mettre d'accord, et font apporter un nouveau demi.

La porte du café s'entrouvre, et le petit François, fils de Jean-Louis, passe sa tête ébouriffée à l'intérieur.

— Papa, la maman fait dire que si tu ne viens pas tout de suite, elle va t'apporter le dîner au café.

— Eh ! bien, toi, dis-lui voir d'apporter aussi à dîner pour Bicane !

LO DÈRAY MOT A DJACOT RAVEY

AVOUÉ ANDRÉ BEZETSET

(Patois du district d'Orbe.)

DJACOT Ravey, lo joueur d'è violon dè Valleyr-dézot-Rancé, établi zallà in Verdon, ne se plie quet férè. Ein s'ein revengnieint àotra la vèprà, s'arréta ào Bras-d'Or, tsi lo Borrón, à Mathoù, po bairè quartetta, ein s'e reposeint 'na menuta. Mais la menuta a derà graneten. Vaitsé porquet :

Lé dzoüvené dzin dé Mathoù s'étant assimilé po décidâ la dancha dè la baï, que dèvessai s'e férè dins cauquè senan-nè. Liavai lé Manuet ào syndico, David à Bastian, Manuet à Djôzett, qu'ètant lè précaux, et 'na dozan-na d'autro. Lao faillai 'na musica, et comment Djacot Ravey étaï justamin arrêvâ ào bon momint, l'ingadziron po djuvî, in lo tserdzint dè trovâ s'e compagnons po férè bouena musica. Et l'est aizi à savai que l'arrozaront la patsé.

Lo lindéman-né, don, nôtre joueur s'imbantsè contré la Berdzemint, trovâ se n'am André Bezets, que djuvivè d'la clarinette et son bouébo que djuvivè dza dzuillamint dão cornet. Liavai oncora lé lo Bébet Pão que djuvatisvè dão violon. Etâo dous porrant férè l'accompagnément, et dissè, se tot allavè bin, la jeunesse de Mathoù aret 'na bouena musica po la baï.

Mais Bezets n'etay pas décidâ ; l'etay rudo mau veri. Djacot ut biô lai derè que la jeunesse dè Mathoù étab mardieu agréablya ; que l'yavai lé dai dzuillè felliè ; que madamuzalla Boissier lai y'avai baillf on pâr dè dansé tote novallè, et que sé yo ? Tot cin ne lai fe pas mé què dè cratchf que bas. André dezai : « Oi' avoué ta baï ; n'arin oncora trai ào quatre dzo dè ribote ; mon bouébo, k'in vâo-te férè ? Apré ta baï ne sarin tu plie mô fotu què dai caions. Vouaite : Vouédré que t'aussé ton Mathoù din lo vintro ! » Kaichtè, foû, que lai fâ Djacot, se yâvè Mathoù din lo vintro, imagina-tè vai pè quin perte tè souedrai passâ quand te va in Verdon ! ! » (Faut savai que po allâ dû la Berdzemint in Verdon, faut passâ pè Mathoù). Yô André Bezets s'e fote à rirè in repondin : « Et bin

n'âodrin ; t'é commin lè maumiers, tè faut adé lo dèrai mot, avoué chlia differince que lâo prédzo no fot la fouaire et que lo tin no fâ crèvâ dè rirè. »

S. G.

Indemnités.

Un train sur un rocher s'abîme, Mais, par une faveur du sort, Une jambe coupée, un mort, C'est tout. Pas une autre victime.

Pourtant, devant les tribunaux, La Compagnie, hélas ! trahie, A payer se voit condamnée : Joli sujet pour les journaux !

Cinq mille francs obtient la veuve, Après avoir bien discuté ; Quinze mille obtient l'amputé, Pour une jambe de bois neuve.

La femme pousse les hauts cris : « Plus pour la jambe que pour l'homme ! » — « Oui-dâ ! Mais avec votre somme » « Vous choisirez dans les maris. » « Tandis que tout l'or de l'empire » « Ne saurait rendre à l'amputé » « Son pauvre membre charcuté ! » Répond le Président, sans rire.

JEAN DE CRISSIER.

AUTOUR DE 10 MILLIONS

Pierre-Abram. — Alo, conseiller, que dites-vous du vote de dimanche ?

Le conseiller. — Que voulez-vous que je dise ? le peuple souverain a parlé ; il n'y a qu'à s'incliner.

Pierre-Abram. — C'est sûr !... Mais, enfin, qu'est-ce qu'on va penser au Grand Conseil ?

Le conseiller. — Mon té, c'est bien simple, au Grand Conseil on prendra acte du résultat de la votation et on passera à l'ordre du jour. C'est le règlement.

Pierre-Abram. — Ah ! c'est le règlement ?... C'est vite dit. Ça n'empêche que nos députés étaient tous d'accord pour cet emprunt de 10 millions. Y a même pas eu de discussion.

Le conseiller. — Que voulez-vous discuter ? On avait nommé une grande commission, qui a bien étudié la question et qui a même proposé un million de plus que le Conseil d'Etat. On a voté de confiance, que diable !

Pierre-Abram. — Alo, comme ça, vous avez aussi voté oui, au Grand Conseil, député, puisqu'il n'y a pas eu de non ?

Le conseiller. — Enfin... j'ai voté oui... sans voter oui.

Pierre-Abram. — Comment ?... Oui, c'est oui et non, c'est non ; y a pas !

Le conseiller. — C'est-à-dire que... N'est-ce pas, quand le président dit : « Messieurs les députés qui adoptent les conclusions de la commission sont priés de le manifester en levant la main », eh bien, un certain nombre de députés lèvent la main, ceux qui écoutent, ceux qui y pensent.

Puis quand le président dit, après : « Avis contraire »....

Pierre-Abram. — Eh bien ?...

Le conseiller. — Eh bien,... c'est la même chose. Moi, n'est-ce pas, je n'ai levé la main ni la première ni la seconde fois.

Pierre-Abram. — Alo, en somme, pour qui étiez-vous ; pou les oui ou pou les non ?...

Le conseiller. — Moi ?...

Pierre-Abram. — Oué !

Le conseiller. — Pardi, puisque la Commission était d'accord avec le Conseil d'Etat, que personne ne disait rien, pas même à la table du soleil, que vouliez-vous faire ?...

Pierre-Abram. — Et dimanche, alo, comment avez-vous voté, conseiller, si c'est pas une indiscretion ?

Le conseiller. — Dimanche ?...